



«Jour 1 de la politisation de l'islam en Suisse»

29 NOVEMBRE 2009. Pour la sociologue des religions Mallory Schneuwly Purdie, le scrutin de ce week-end marque un tournant. Retour sur les fractures de ce «oui» massif des antiminarets.

SÉBASTIEN JULAN

Sociologue des religions, la Fribourgeoise Mallory Schneuwly Purdie, de l'Observatoire des religions et du Groupe de recherche sur l'islam en Suisse, avait dit ses craintes il y a un mois dans nos colonnes du risque que l'initiative antiminarets faisait courir à la Suisse. Retour sur le séisme de ce week-end.

Que nous dit ce vote du 29 novembre sur nous-mêmes? Mallory Schneuwly Purdie. Ce vote n'a pas été le seul fruit de l'extrême droite. C'est un vote aussi de la droite et de la gauche laïque qui ne veulent plus de repères religieux dans l'espace laïc. C'est aussi celui des femmes qui ont peur pour leurs libertés durement acquises et de citoyens contestataires de la politique gouvernementale. Le contexte international, avec la Libye, a accentué le tout.

Quelle leçon en tirez-vous? Que des recherches sont à entreprendre, parce qu'on n'a pas assez pris en compte les peurs des Suisses. Quelles peurs? Sans doute de la radicalisation et de l'islam politique, de l'intégrisme et du terrorisme. Il faut dès lors étudier aussi sur le terrain ce qu'est l'islam en Suisse. A-t-on des courants islamistes oui ou non? Qu'en est-il des traditionalistes (salafi, néosalafi, wahabi, etc.)? Se focaliser sur la majorité silencieuse bien intégrée ne suffit plus. Qu'en est-il de l'autre islam?

Il y a un mois (notre édition du 27 octobre), vous jugiez l'existence même de l'initiative dangereuse, car elle contribuait à stigmatiser une population...



«Fracture avec les élites il y a, mais il ne faut pas réduire tous les Suisses qui ont dit oui à des émotifs.» MALLORY SCHNEUWLY PURDIE

Depuis le vote, certains Suisses de confession musulmane se sentent rejetés et considérés comme des citoyens de seconde zone. Ils craignent que l'on commence à également légiférer sur les fonctions qu'ils seraient à même d'occuper. Un exemple est la remise en question du statut d'instructeur à l'armée suisse d'un Gruérien qui a récemment annoncé sa conversion à l'islam.

Le peuple suisse a-t-il voté sur un élément architectural? Durant la campagne, on a entendu minaret égale muezzin, qui égale appel à la guerre, qui égale la fin de la démocratie. Il est clair que, faute de s'attaquer directement à une population (ce serait du racisme), les initiateurs ont attaqué des symboles.

Le résultat traduit un décalage entre les dirigeants, partis, experts, médias, d'un côté, et la population, de l'autre, qui a décidé en toute souveraineté. Est-ce dû à ce scrutin émotif? Fracture avec les élites il y a, mais il ne faut pas réduire tous les Suisses qui ont dit oui à des émotifs. Nombre d'entre eux ont réfléchi et décidé consciemment d'interdire les minarets aujourd'hui en prévision de demain. C'est un vote de projection sur les ambitions politiques de certains groupes et sur les musulmans de demain. Un procès d'intention. Relevons par ailleurs que le consensus sur l'initiative de l'establishment politique, intellectuel et médiatique était fort. Quand tous ceux qui parlent sont du même avis, la base ne crie pas son désaccord sur les toits. Elle le fait dans le secret des urnes.

C'est la faillite des sondages. Il ne faut pas s'en étonner, parce que ce sont des outils qui ne permettent pas de saisir le «non politiquement correct». Aujourd'hui, le Gouvernement va devoir prendre ses responsabilités: le Conseil fédéral avait filé la «patate chaude» au Parlement, qui en avait fait autant en la reliant au peuple. Maintenant, les Suisses se sont exprimés et les

autorités vont devoir prendre en considération l'expression de leur volonté. Ce ne va pas être simple, ni sur le plan interne ni en politique internationale.

Faut-il créer une Cour constitutionnelle ou donner ce pouvoir au Tribunal fédéral pour invalider, au départ, des initiatives qui entrent en conflit avec les droits de l'homme et les engagements internationaux du pays? Je ne suis pas politologue ni juriste, mais le fait est que le texte tel que proposé est discriminatoire, parce qu'il ne s'en prend pas à tous types d'architecture religieuse. Le débat devient encore plus irresponsable avec le PDC qui veut interdire la burqa, y compris aux touristes. Mais qu'est-ce que cela va changer à l'intégration de l'islam dans le paysage religieux suisse et des musulmans dans la société helvétique? C'est jeter de l'huile sur le feu.

Une surenchère afin de prendre la main sur ces questions? Clairement, oui, avec la volonté de faire des voix. Je constate que les partis du centre-droit ont été totalement absents du débat, parce qu'ils avaient trop à perdre électoralement à s'engager.

Paradoxe: ne risque-t-on pas de pousser vers l'intégrisme des musulmans bien intégrés? Oui, car certains avaient déjà des ressentiments et certaines frustrations. Ce vote va forcément accentuer une logique et un repli communautaristes. Pour moi, c'est simple, ce 29 novembre est le jour 1 de la politisation de l'islam en Suisse.

C'est-à-dire? Les musulmans suisses n'avaient pas de projet politique pour la Suisse. Se considérant comme citoyens de seconde zone, ils vont désormais faire valoir leur voix. A vouloir dépolitiser un débat qui n'était pas politique, l'initiative a contribué à politiser ce thème. Et à rapprocher le religieux du politique, sous couvert de prôner la laïcité. C'est paradoxal. ■



Mosquée de Bulle, lors de la journée portes ouvertes du début novembre fréquentée par bien peu de monde. ARCH - J. GUNOUD

Fribourg et l'intégration

Après l'acceptation de l'initiative visant à l'interdiction de la construction de minarets en Suisse, le Conseil d'Etat a tenu à rappeler à la population fribourgeoise l'importance qu'il accorde aux démarches favorisant l'intégration des migrants. Dans un communiqué de presse diffusé hier, le Gouvernement souligne, en particulier à l'intention des personnes de confession musulmane habitant dans le canton de Fribourg qui pourraient se sentir désécurisées par le résultat de la votation, le souci qu'il attache à l'intégration des migrants. Les relations entre les communautés peuvent être sources de craintes ou d'incompréhensions mutuelles. Pour le Conseil d'Etat, la réponse à ces craintes se trouve dans l'encouragement du processus d'intégration. Depuis plusieurs années, l'Exécutif poursuit une politique active d'intégration. Il entend renforcer les efforts pour encourager la compréhension mutuelle entre les religions, notamment au niveau scolaire. Selon lui, au-delà du choix du peuple suisse, une réflexion en profondeur devrait associer de manière plus visible les représentants laïcs et religieux dans le processus d'intégration. ATS

Péril sur la paix civile en Suisse

Deux Suisses se regardent de travers: la majorité qui a infligé un carton rouge à titre préventif face aux risques de dérives extrémistes et la minorité qui défile dans les rues et s'agitte sur Facebook dans un sursaut républicain tardif. «On est encore chez nous» versus «Honte d'être suisse»... Loin de préserver la paix religieuse, comme le dit Oskar Freysinger, cette initiative a mis en péril la paix civile en Suisse. Ce texte a engendré un faux débat sur une bonne question. Il faut maintenant qu'on discute vraiment, par exemple, de la place faite aux jeunes issus de l'immigration, ceux qui ne trouvent pas d'apprentissage ou pas d'emploi une fois formés.

Or, l'intégration passe par le travail... Oui, et la 3^e génération, qui parle les langues nationales, ne trouve toujours pas de postes à la hauteur de ses

qualifications. C'est ça le problème. Tant que les musulmans de Suisse ne sont pas représentés dans les médias, les organes politiques, les milieux associatifs et les cadres économiques, on ne pourra pas parler d'une intégration réussie. C'est là-dessus qu'il faut qu'on s'arrête et pas sur le voile intégral d'une touriste saoudienne. **Votre avis sur Fribourg qui met l'accent sur l'intégration (lire encadré)?** La réponse est bonne et je ne doute pas que les gouvernements cantonaux sont pleins de bonnes intentions. Mais se donnent-ils les moyens financiers? C'est toujours une question d'argent.

Prenez le cas de La Roche, où plus de 400 personnes ont signé en octobre une pétition contre l'expulsion d'un menuisier kosovar musulman alors que cette commune a

dit oui à 73% dimanche. C'est connu, on dit à son ami musulman: «Toi, c'est pas pareil, on te connaît, tu es différent.» Certains ont probablement signé la pétition et dit oui dans les urnes. On a donc voté sur l'islam ailleurs, l'islam politique, l'islam discriminatoire, sur les femmes voilées, soumises, etc., mais pas sur notre voisine, qui ne ressemble pas à la femme voilée de l'affiche antiminarets.

Les récentes portes ouvertes dans les mosquées ont eu bien peu de succès. Le Suisse ne connaît pas l'autre et n'a pas envie de le connaître, semble-t-il? C'est exactement ça, parce que ça nous remet en question alors que le pays affronte une perte de repères: si les Suisses peinent à savoir qui ils sont, ils savent en tout cas ce qu'ils ne sont pas: l'autre, qui a une foi différente. C'est très pratique. SJ

EN BREF

LA BRILLAZ
L'édile suspendu a rendu son tablier
La conseillère communale de La Brillaz suspendue à titre provisoire (notre édition du 26 novembre) a rendu publique sa démission, mardi. En fonction depuis avril 2006, Christine Botchi Morel dit être arrivée à la conclusion que «les conditions me permettant d'exercer ma fonction ne sont plus réunies». Elle n'a plus de plaisir à travailler avec l'actuelle équipe. Si elle n'a pas fait recours contre sa suspension, elle juge la décision préfectorale inéquitable, surtout le fait d'être la seule à avoir été visée alors qu'aucune faute ne lui a été reprochée, écrit-elle. Le Conseil a essuyé huit départs depuis le début de la législature.

GRAND CONSEIL
Le Lacois René Fürst cède sa place
Le Lacois René Fürst (ps, Morat) quittera le Grand Conseil pour la fin de l'année, informe le préfet de ce district. En tête des viennent-ensuite, Ursula Schneider Schüttel, de Morat, lui succède sur la liste socialiste. Elle entrera en fonction le 1^{er} janvier prochain.

ASSURANCES SOCIALES
Du renfort au profit de la Cour surchargée
La maladie d'un président de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal et «la surcharge endémique» qui pèse sur cette instance amène le Conseil de la magistrature à nommer deux présidentes ad hoc, à temps partiel, de décembre à mai 2010, indique un communiqué: Catherine Schuler Perotti et Françoise Ferrari Gaud.

BUREAU DE L'ATS
Les Gouvernements occidentaux inquiets
Les Gouvernements de Suisse occidentale, dont Fribourg, expriment «leur vive préoccupation» pour la diversité et l'équilibre interrégional de l'information dans le contexte actuel de concentration des médias. Ils s'inquiètent particulièrement de la restructuration de l'ATS, qui touchera grandement les rédactions romandes et italo-phones, insiste le communiqué. Le regroupement des bureaux de Fribourg, Bienne et Neuchâtel fait craindre pour la diversité et la rapidité de l'information de toutes les zones de Suisse occidentale.

TRANSPORTS PUBLICS
Nouvelles offres pour les pendulaires
Les pendulaires Fribourg-Berne vont faire des économies. Une nouvelle offre tarifaire permettra de gagner jusqu'à 15% par rapport aux abonnements actuels. Introduit à la demande des deux cantons, commanditaires des prestations, le nouveau sésame Abolinter permettra de se déplacer entre les deux cantons avec un seul abonnement (au lieu de deux ou trois) pour des trajets incluant les trains, trams et bus, indiquent les communautés tarifaires Frimobil et Libero.